



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

Le président ouvre à 9h15 l'assemblée générale de la Ligue Ile-de-France de basket-ball (LIFBB) qui se tient au cinéma Pathé, quai d'Ivry, 5 rue François Mitterrand à Ivry-sur-Seine (94).

Il donne la parole à M. Eric MARTIN, président de la commission de surveillance des opérations électorales.

1. Rapport du président de la commission de surveillance des opérations électorales

En application des dispositions du titre III des statuts de la ligue Ile-de-France de basket-ball, M. Eric MARTIN, président de la commission de surveillance des opérations électorales, indique :

- 203 clubs sont représentés ;
- Le quorum est de 40 400 voix ;
- 50 495 voix sont présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

2. Ouverture de l'assemblée générale par le président de la LIFBB, M. Thierry DUDIT

Monsieur le vice-président de la région Ile-de-France,

Madame la présidente du CROS Ile-de-France,

Monsieur le président de la fédération française de basket-ball, mon cher Jean-Pierre,

Mesdames et messieurs les élus du comité directeur,

Mesdames et messieurs les présidents des comités départementaux,

Mesdames et messieurs les présidents de clubs,

Mesdames et messieurs les licenciés, bénévoles et salariés de nos structures,

Avant de commencer, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour ces femmes et ces hommes qui ont compté pour notre sport mais qui, malheureusement, nous ont quitté cette année.

Je tiens à vous remercier d'être présents aussi nombreux à cette assemblée générale si particulière pour diverses raisons. J'y reviendrai mais, tout d'abord, je souhaite remercier 2 personnes d'être là ce matin avec nous

Monsieur Patrick KARAM, vice-président de la région Ile-de-France, chargé notamment des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques, des Loisirs, de la Citoyenneté.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, président de notre fédération. Je suis d'autant plus touché de ta présence Jean-Pierre que, nous le savons, d'ici quelques mois, un nouveau chapitre s'écrira pour toi, après 14 années passées à la tête du basket français que tu auras marqué de ton empreinte.

Comme je vous le disais à l'instant, cette assemblée générale clôture une mandature 2020-2024 qui fut dense et inédite :

- par la pandémie qui nous a lourdement touchés mais après laquelle nous avons su rebondir ;
- par les évolutions juridiques auxquelles notre sport a dû s'adapter ;

- par cet événement planétaire que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques que nous accueillerons sur notre territoire avec un espoir de nombreuses médailles pour le sport français et bien entendu, pour nos 4 équipes de France.

Ainsi, le basket-ball a accueilli plus de licenciés qu'il ne l'aurait espéré. Sans vous, Mesdames et Messieurs les présidents de clubs, cela n'aurait pas été possible. J'ai bien conscience des contraintes dues à l'insuffisance des structures d'accueil. Mais je sais aussi que vous faites au mieux pour accueillir pour honorer ces demandes de licences.

J'en profite pour remercier l'agence nationale du sport pour le soutien financier apporté au basket francilien, la délégation régionale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) qui contribue à pérenniser des emplois, ainsi que le conseil régional d'Île-de-France et Monsieur Patrick KARAM pour son accompagnement constant et son aide précieuse. Merci Patrick.

A cette liste de remerciements, j'ajoute ceux adressés à Madame Evelyne CIRIEGI, présidente du comité régional olympique et sportif (CROS) d'Île-de-France pour les actions de coordination qu'elle et ses équipes réalisent en faveur du sport en général et pour le basket, surtout à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Au plan juridique, nos statuts évoluent à la suite de l'entrée en vigueur de la loi du sport. Elle modifie fortement nos élections de ce jour. J'en profite d'ailleurs pour féliciter les nouveaux présidents de clubs élus ces dernières semaines.

D'ailleurs, au-delà du jeu sur les parquets, il faut à chacun s'approprier l'évolution des règles qui s'appliquent à notre sport. C'est la raison pour laquelle il était essentiel de développer nos offres et formats de formation.

L'activité de notre IRFBB s'est amplifiée. Il faudra certainement, à l'avenir, modifier le modèle économique.

Dans le même esprit, je tiens à souligner l'activité de notre CTO et de nos ADO qui se sont attelés à mettre en œuvre le pacte officiel « 2024, tous engagés ». En ce qui concerne le dispositif des ADO, nous arrivons très certainement à la fin d'un cycle. Nous devons renouveler cette convention entre nos neuf structures en vue de la moderniser.

Malheureusement, je dois encore évoquer ces incivilités, trop nombreuses. 230 dossiers de discipline ont été instruits au cours de cette saison. J'adresse mes remerciements à l'ensemble des membres de la commission de discipline qui ont œuvré au cours de ce mandat.

Soyons attentifs ensemble et veillons à ce que la basket ne souffre plus des débordements qui ternissent son image.

Au plan sportif, nous avons vu, au cours de ce mandat, notre championnat de prénational évoluer avec :

- le passage à une poule unique à 14, tant en féminin qu'en masculin ;
- la création d'une division supplémentaire, quatre chez les jeunes gens ;
- la création d'une 8e de finale au tournoi Cator et Rat ;
- et pour nos sélections départementales, l'organisation de nouveau du tournoi de Noël à deux équipes qui a remporté un vif succès.

Je félicite l'ensemble des présidents de club, les entraîneurs, les joueurs, les bénévoles pour leurs résultats dans les différents championnats, nationaux, régionaux et départementaux. J'y joins bien évidemment tous ceux sans qui rien ne serait possible : nos arbitres et OTM.

Félicitations à nos deux pôles espoirs pour leur travail et leurs résultats, en particulier, nos espoirs féminines pour leur titre de championnes de France à Angers. J'en profite aussi pour remercier le CREPS de Châtenay-Malabry et l'Atletica (anciennement CDFAS) qui ont augmenté leur capacité d'accueil à 24, le premier depuis cette saison, le second à partir de la rentrée prochaine. Merci à la DTN et à son directeur, Monsieur Alain CONTENSOUX, pour nos échanges réguliers, sa bienveillance et son appui.

En termes de citoyenneté et développement, là aussi, le mandat fut riche avec une valorisation du basket 3x3 sur notre territoire dont les tournois se sont multipliés, un franc succès rencontré par le basket santé, par les camps de basket organisés dans les îles de loisirs, les formations au micro-basket et le basket entreprise. J'ajoute également que la ligue Ile-de-France s'est

mobilisée pour participer aux nombreuses opérations de jobs dating. Il me semble important de mettre en lumière ces actions qui portent, au-delà du basket-ball traditionnel qu'on aime, les valeurs de cohésion, de solidarité, de bien-être et de performance. Merci aux salariés de la ligue Ile-de-France qui proposent et organisent, dans des délais parfois contraints et à effectif réduit, tous ces événements pour porter haut les valeurs du basket.

Faire évoluer pour faire avancer notre territoire de façon à ce que chacun y trouve sa place n'est pas chose aisée. Comme chaque année, je tiens à rappeler mes fameux quatre piliers : nos comités départementaux et leur président, nos îles Panu, nos bénévoles et nos salariés. Merci sincèrement pour vos idées, vos initiatives, vos conseils qui poursuivent un même objectif : faire évoluer notre sport sur le territoire francilien.

L'aboutissement de tout cet investissement serait bien entendu de belles victoires de nos 4 équipes de France aux jeux olympiques. Souhaitons-leur de vivre cet événement planétaire avec intensité et passion et qu'ils en soient récompensés par des médailles.

Merci à tous les membres du comité directeur et aux salariés de la ligue qui m'ont accompagné pendant cette mandature. Merci Astrid pour ta disponibilité, ta patience, ton enthousiasme et ton engagement pour notre ligue et le basket.

Je vous souhaite à tous un bon été et le meilleur pour la suite.

3. Intervention des invités

Madame Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Ile-de-France et de la conférence régionale du sport en Ile-de-France.

Monsieur Patrick KARAM, 6^e vice-président chargé des sports et des jeux olympiques et paralympiques, des loisirs, de la citoyenneté et politique de la ville et de la vie associative.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, président de la fédération française de basket-ball (FFBB).

Monsieur Christian AUGER, vice-président de la FFBB en charge de la formation et de l'emploi.

4. Au titre de l'assemblée générale électorale

1. Première résolution : élection des délégués à l'assemblée générale fédérale 2024

L'assemblée générale décide d'élire aux assemblées générales de la FFBB, pour la période du 30 juin 2024 au 29 juin 2025, conformément à l'article 10 des statuts et aux articles 7 et 8 du règlement intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior évolue en championnat de France.

Sont candidats :

- madame Astrid ASSET ;
- monsieur Thierry DUDIT ;
- monsieur Djamel SOUDANI ;
- monsieur Laurent ASSET ;
- madame Laurence GADUEL ;
- monsieur Messaoud CHABBI ;
- monsieur Glenn MEROVIL.

Résultat du vote :

Nombre de suffrages exprimés : 15 765

Nom	Prénom	Nb de Voix	Election	Numéro de place
DUDIT	Thierry	3 153	Délégué	1
ASSET	Astrid	3 153	Déléguée	2
ASSET	Laurent	3 153	Délégué	3
SOUDANI	Djamel	3 153	Délégué	4
GADUEL	Laurence	3 153	Déléguée	5

2. Deuxième résolution : élection des membres du comité directeur au titre de l'assemblée générale ordinaire

Pour la durée de l'olympiade 2024/2028, 19 postes sont à pourvoir au comité directeur.

Résultat du vote :

Nombre de suffrages exprimés : 51 424

Nombre de nuls : 0

Nombre de votants : 233

L'assemblée générale décide d'élire les membres du comité directeur ci-après désignés :

Nom	Prénom	Nb de Voix	Résultat
ASSET	ASTRID	38782	ELUE
DUDIT	THIERRY	36007	ELU
AUGER	CHRISTIAN	35779	ELU
ASSET	LAURENT	35143	ELU
DEVILLARD	CHANTAL	34377	ELUE
BALESTRIERE	LAURE	32707	ELUE
KAHLERT	MONIQUE	31616	ELUE
TOURNAY	PASCALE	31333	ELUE
DESNOUX	ERIC	30154	ELU
SOUDANI	DJAMEL	29255	ELU
GADUEL	LAURENCE	28745	ELUE
LEJEUNE	DIDIER	28272	ELU
PROVILLE	DOMINIQUE	28034	ELU
CHARTIER	STEPHANE	27596	ELU
MIGNOT	LAURENT	24533	ELU
STIEVENART	FLORENCE	22117	ELUE
BERNARD	DOMINIQUE	21296	ELU
MEROVIL	GLENN	19820	ELU
FALLUEL	BAPTISTE	17772	ELU
CHABBI	MESSAOUD	16197	NON ELU
CANGE	MEDERRIC	15347	NON ELU

5. Présentation du rapport morale de la saison 2022-2023, Mme Astrid ASSET

Rédiger le rapport moral est toujours un exercice délicat. Cependant, cette année, relater l'ensemble des actions réalisées depuis 2022 me semble plus abordable, bien que je craigne d'oublier certains aspects de ce travail accompli.

Ressources Humaines

Départs

- Monsieur Thomas PUENTES : acceptation d'une proposition de la FFBB pour la communication.
- Madame Soraya LE MAB : difficulté d'adaptation des tâches par rapport à sa santé.
- Madame Sandra VALLEJO : décision personnelle de quitter la ligue.

Arrivées

- Madame Melanie ESPIN : assistante juridique.
- Monsieur Franck LE GOFF : assistant pour le pôle espoir masculins.

Alternance, nous avons observé une montée en puissance de l'alternance

- Monsieur Bradley BLATON, communication, qui nous quitte fin août 2024, après deux ans parmi nous il veut se mettre à la couture !

- Madame Marion RATHERY, communication, qui est avec nous jusqu'à août 2026, un gros travail sérieux de Marion.
- Monsieur Nathan JORION, événementiel, qui devait nous quitter fin juillet 2024 mais finalement va rester encore avec nous une année en alternance Nathan à une capacité d'adaptation impression.
- Madame Emma PLAUT, patrimoine, qui a fait un gros travail avec la commission patrimoine qui partira fin septembre 2024.
- Madame Philomène TERVER, performance, fin début juillet 2024.

Pôle sportif

Je tiens à souligner une nouvelle fois le travail exemplaire de nos bénévoles sur ce pôle qui nécessite une attention quotidienne.

Championnats

- Prénational : passage à une poule unique de 14 équipes, tant en féminin qu'en masculin. Disparition du tournoi des AS (février).
- Création d'une D4 (poule intercomités) : chaque premier de département passe en région après les vacances de Noël.
- Modifications du trophée CATOR et RAT : création d'un 8^e de finale.

IRFBB

QUALIOPI : passage de De Data Dock à QUALIOPI avec des formations de grande qualité.

Préparation mentale : 2 jours d'initiation.

- Formation continue des cadres territoriaux : 6 jours de préparation mentale.

Techniciens. Réforme de la formation des cadres

- Animateur et Initiateur : passage aux brevets fédéraux (BF enfants, BF jeunes, BF adultes) – 3 jours de formations terrain + e-learning au lieu de 11 jours.
- Tronc Commun : ajout de 3 jours de formation pour compléter l'offre BF.
- CQP au Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-ball (DTEB) : augmentation de 170 à 220 heures de formation.
- Unique en France : la LIFBB est l'une des rares ligues à proposer l'ensemble de la formation DETB (4 modules de 10 certificats de spécialités) sur son territoire, avec une délégation aux comités départementaux pour les BF et les CS1 et 3 du DETB.
- Montée en Puissance des stages de formation (2021-2024). De 2 stages de 20-25 personnes de 6 jours en 2021 (CQP) à :
 - o 4 stages de 20 personnes pour les CS2 et 4 (6 jours de formation + e-learning)
 - o 2 stages de 20 personnes pour les CS5 et 6 (5 jours de formation + e-learning)
 - o 2 stages de 20 personnes pour les CS7 et 8 (4 jours de formation + e-learning)
 - o 1 stage de 20 personnes pour les CS9 et 10 (2 jours de formation + e-learning)
- BPJEPS Basket
 - o Passage d'une session à deux sessions en partenariat avec le CFA Omnisports d'Île-de-France, avec une augmentation de 20 à 34 stagiaires depuis 2023.
 - o Deux sites : CFA Omnisports Porte de Saint-Cloud et l'Athlélica à Eaubonne.
 - o Formation du BPJEPS incluant l'animateur microbasket et le DTEB complet en une année pour un coût de 1 000 euros au lieu de 2 200 euros.

Officiels, formations annexes

- Pacte TOUSENGAGE :
 - o Contribution des clubs pour rendre la formation gratuite pour tous les arbitres.
 - o Création ou financement de nouvelles actions ou cadres.
 - o Augmentation du nombre de camps et d'arbitres sur le territoire.

- Problèmes à résoudre : fidélisation, désignation et suivi individuel des arbitres.
- Suivi et implication accrue de notre équipe régionale des officiels dans de nouveaux projets.

Dirigeants

- Le « cercle des dirigeants », moments d'échanges en visioconférence avec les dirigeants des clubs. 6 à 8 numéros par an en 2021, 2022, et 2023, avec une continuité prévue en 2024.
- Formation des présidents de clubs
 - Formation en 6 modules, totalement financée par la LIFBB.
 - Deuxième session en 2024.
 - Formations courtes (visio – Automnales, Hivernales, Printanières) sur des sujets tels que la gestion du temps et des priorités, l'organisation des réunions, l'élaboration d'un label école française minibasket, et un label citoyen.

Salariés et Services Civiques

- Formation annuelle des personnels administratifs des comités et de la LIFBB, accompagnés de leur secrétaire général, avec un thème précis.

Formations annexes

- Formation continue des cadres territoriaux : préparation mentale (6 jours).
- Formation à la laïcité et aux valeurs de la République : 3 sessions par an (obligatoire pour les services civiques).

Séminaires de l'ETR

- Thèmes spécifiques comme la formation des joueurs.
- Visites de centres de formation de rugby, football, et basket-ball.
- Ouverture vers l'extérieur.

Sans oublier les Job dating

En collaboration avec France travail, la FFBB et le conseil régional, la LIFBB a organisé 10 Job Dating. Le concept : réunir des personnes à la recherche d'un emploi et des recruteurs autour du basket-ball. Le Job Dating est devenu une technique de recrutement.

Pôle Performance

U13

- Modification du plan de performance fédérale (PPF) en Île-de-France : retour du tournoi de Noël, volonté de créer un événement festif, convivial et de détection différente.
- Création d'un tournoi international à 12 équipes.
- Modification du troisième tournoi de détection en un camp inter-comités pour une détection affinée des 32 meilleurs potentiels, en féminin et masculin.

Pôle Espoir

- Ouverture d'un second pôle masculin (septembre 2023) : passage de 16 à 24 polistes au CREPS d'Île-de-France, avec l'embauche d'un cadre supplémentaire.
- Ouverture d'un second pôle féminin (septembre 2024) : passage de 14 à 24 polistes à l'Athlética (ex-CDFAS), avec l'embauche d'un cadre supplémentaire.

Avenir en Grand

- Dispositif pour accompagner les jeunes basketteurs de grande taille (13 ans, 1,90m pour les garçons et 1,83m pour les filles).
- Séances toutes les trois semaines et deux stages en internat à l'île de loisirs de Cergy pour 24 jeunes.

- Total de 80 jeunes encadrés, avec des objectifs de valorisation individuelle, inclusion, partage et objectifs techniques.

Pôle Citoyenneté et Développement

Généralités Basket Camp

- Lieux d'inclusion permettant aux jeunes d'avoir une activité sportive encadrée, rencontrant des jeunes d'autres quartiers.
- Prévention des conflits par le sport, développement de la solidarité et de l'acceptation des différences.
- Participation de jeunes en situation de handicap, lutte contre la sédentarité et contribution aux 30 minutes de sport quotidien.

3x3

- Organisation de championnats jeunes et seniors par chaque comité départemental.
- Organisation du MASTER (Finales régionales des championnats jeunes et seniors) et de l'OPEN PLUS JUNIOR LEAGUE qualifiant des U18 pour l'OPEN de France.
- Coupe de France entreprise regroupant 15 équipes masculines et féminines.
- Tournée 3x3 dans les Yvelines en 2024 avec 4 étapes de trois jours et une finale de 5 jours.
- Mise en place de détectations et de sélections régionales 3x3.
- Sélection régionale de la LIFBB ayant terminé 3^e au niveau national.
- Spring Camp/Summer Camp/Tournée des Îles de Loisirs
- Spring Camp : séjour spécifique sportif 3x3 pendant les vacances d'avril (première édition en 2024 avec 48 jeunes).
- Summer Camp : séjour sportif centré sur le basketball (10^{ème} édition en 2024).
- Tournée des îles de loisirs : Étampes, Vaires-Torcy, Cergy-Pontoise, avec 16 journées d'activités grand public et environ 500 participants.

Vivre Ensemble

- Organisation de 3 colloques en Île-de-France pour les dirigeants et futurs intervenants.
- Signature d'une convention avec la résidence Domitys rue du Château des Rentiers pour des sessions tous les lundis matin.
- Volonté de signer une convention avec l'ensemble des résidences Domitys d'Île-de-France (15 résidences) début septembre 2025.
- Pratiques de Basket Tonik et Basket inclusif sur les actions de promotion et avec les groupes scolaires.

Communication

- Créations Vidéos
 - o Mini web-séries sur le Summer Camp (4 épisodes) et sur nos pôles espoirs (11 épisodes prévus).
 - o Vidéos spécifiques sur l'arbitrage, la charte de l'entraîneur, et les contenus techniques.
- Site Internet
 - o Refonte complète du site internet.
 - o Communication sur tous les événements, formations, ou activités de la Ligue sur nos réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Twitter, TikTok).
- Création d'une newsletter.

Discipline

Trop de dossiers encore cette saison, nécessitant un gros travail de madame Melanie ESPIN et des membres de la commission de discipline.

En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des salariés de la ligue. Votre dévouement, votre professionnalisme et votre engagement au quotidien sont les piliers de notre réussite. Chaque jour, vous faites preuve d'une détermination sans faille pour atteindre nos objectifs communs, et je suis fière de travailler à vos côtés.

Je souhaite également remercier chaleureusement tous nos bénévoles. Votre générosité, votre temps et vos efforts sont inestimables pour notre organisation. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible. Vous êtes le cœur et l'âme de notre ligue, et votre contribution est essentielle à notre mission.

Enfin, un remerciement tout particulier à notre président. Collaborer avec toi a été un véritable plaisir. Ta motivation constante. Tu as su guider notre ligue avec sagesse et détermination, et nous sommes tous reconnaissants envers ton dévouement sans faille.

Merci à tous pour votre travail exceptionnel et votre soutien indéfectible. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour les valeurs et les objectifs de notre ligue.

Bonnes vacances

VOTE : le rapport moral est adopté.

Approbation du rapport moral de la saison 2023-2024 par la secrétaire générale		Adoptée
Date du vote :	29/06/2024 11:31:46	Mode de scrutin : Secret
Votants :	232	
Voix totales :	58894	Non votés : 11199
Voix Exprimées :	40033	Taux d'abstention : 13,0 %
Majorité simple des voix exprimées		
Pour	36809 Voix	91,9 %
Contre	3224 Voix	8,1 %
Abstention	7662 Voix	

6. Présentation du rapport financier de l'année civile 2023, Mme Chantal DEVILLARD

Chantal DEVILLARD donne lecture de son rapport

L'exercice 2023 a été réalisé à partir des saisons 2022-23 et 2023-24 qui ont été toutes deux des saisons complètes. Ainsi, nous sommes revenus à une situation comparative plus facile à expliquer avec le réalisé 2022 ou avec le budget 2023.

Cet exercice 2023 présente un résultat excédentaire de 318 903 € contre un excédent de 429 € en 2022, soit 8,2 % de notre budget total avec :

- des produits supérieurs aux prévisions de 6,6 % et de 21,8 % par rapport à 2022 (+ 742 K€), avec un impact résultat de + 321 K€ hors produits de refacturation ;
- des charges générales d'exploitation inférieures au budget (- 1,6 %) et supérieures au réalisé 2022 (+ 12,4 %), en hausse de 423 K€ avec un impact de + 351 K€ sur nos activités institutionnelles et de + 72 K€ sur les activités de notre plan de développement.

Soit un excédent de 318 903 €. En synthèse, une variation nette de + 318 474 € entre 2022 et 2023 localisée essentiellement sur les produits hors refacturation pour 321 K€ (formations gratuites et licences) et les charges hors refacturation pour + 2 K€.

VOTE : le rapport financier est adopté.

7. Arrêté des comptes 2023

1. Synthèse du résultat

Des produits pour un total de 4 147 K€ supérieurs aux prévisions de 6,6 %, composés à 91 % de ressources internes et à 9 % de subventions, incluant principalement, par rapport au budget avec un impact de + 257 737 € dont :

- + 107 K€ sur les produits de licence et d'affiliation en lien direct avec l'augmentation des licenciés et des mutations non prévues ;
- - 16 K€ de subventions provenant du bonus FFBB non connu (- 20 K€), des PSE (- 10 K€) associées à aux opérations Job Dating (10 K€) & apprentissage (4 K€) en hausse et non budgétés ;
- + 158 K€ sur les produits d'activités (engagements-ristournes, pénalités-frais de dossier, ventes, stages, camps ...) conséquence de la hausse des manquements (+24 K€), du nombre de candidats en formation plus élevé et des formations gratuites financées ;
- + 9 K€ de produits financiers non budgétés.

Des produits pour un total de 4 147 K€ supérieurs de 21,8 % par rapport au réalisé 2022 composés à 91 % de ressources internes et à 9% de subventions, incluant principalement, par rapport au réalisé de 2022 avec un impact de + 741 685 €, dont :

- + 684 K€ pour les produits liés aux compétitions (licences – engagements – pénalités avec une marge Nette licences en hausse de 253 K€ répartie entre un effet volume de + 146 K€ dont + 54 K€ pour les mutations et un effet prix de + 107 K€ ;
- + 122 K€ sur les produits des actions (stages, camps, refacturations) en lien avec la hausse du volume des formations en 2023 (nombre de candidats & formations gratuites financées par les OPCO) ;
- + 16 K€ pour les produits concernant les manquements ;
- - 21 K€ de subventions sur la FFBB (- 24 K€), les PSE (- 10 K€), les services civiques (- 3 K€) associées à des nouvelles subventions (+ 16 K€) Job Dating & apprentissage ;
- - 59 K€ en reprises de provision concernant la provision sur engagement de retraite (personnel ayant quitté la ligue) pour 22 K€, des fonds dédiés au FART pour la mutualisation des ADOS ou les PSE de 37 K€ effectués en 2022 et non reconduits en 2023.

2. Le compte de résultat 2023 : les produits

Les charges générales totales sont supérieures au budget (+ 2,1 %) se caractérisant, par rapport au budget avec un impact de 45 028 € localisé principalement sur :

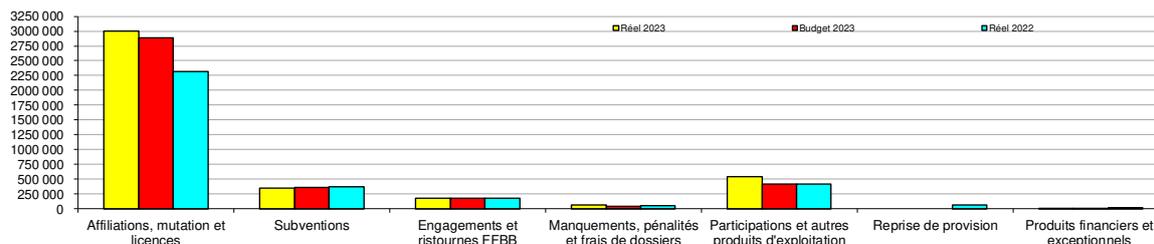
- les charges nettes en hausse de 38 K€ en lien avec les compétitions (licences & frais de fonctionnement des commissions) ;
- des charges de personnel supérieures de 7 K€, liées aux indemnités de départ et primes de partage pour 31K€ non budgétées, compensées par la réactualisation des congés payés et engagement de retraite - 25 K€ liée aux départs de personnel ;
- des frais de structure stables par rapport aux prévisions.

Les charges générales totales sont supérieures au réalisé 2021 (32,7 %) se caractérisant, par rapport au réalisé avec un impact total de 526 994 € localisé principalement sur :

- les charges de licences et mutations très supérieures de 458 K€ en lien avec les produits et l'impact volume avec l'augmentation du nombre de licences en 2022-23 ;
- la baisse des charges exceptionnelles et des provisions de -7 K€ dont RAJ de - 5K€ ;
- des charges de personnel en hausse de 40 K€ concernant les stagiaires et apprentis, l'actualisation des salaires conséquence des modifications des SMC de la CCNS du 1/09/22 et les indemnités de départs et primes de partage versées en fin d'année pour les personnels concernés ;
- des frais de structure et de fonctionnement en hausse de 36 K€ conséquences des activités qui se sont déroulées sur 12 mois en 2022 (saisons 2021-22 & 2022-23 complètes) contre 4 ou 5 mois en 2021 (saisons 2020-21 blanche et 2021-22 quasi complète).

3. Le compte de résultat 2023 : les charges d'exploitation

Produits	Réel 2023	Budget 2023	Réel 2022	Ecart 2023/2022	Ecart Réel & BP 2023
Affiliations, mutation et licences	2 999 062	2 891 650	2 320 190	678 872	107 412
Subventions	346 753	362 904	367 589	-20 836	-16 151
Engagements et ristournes FFBB	180 595	177 300	175 376	5 219	3 295
Manquements, pénalités et frais de dossiers	66 391	42 600	50 771	15 620	23 791
Participations et autres produits d'exploitation	542 858	412 346	420 674	122 184	130 512
Reprise de provision			58 300	-58 300	0
Produits financiers et exceptionnels	11 478	2 600	12 552	-1 074	8 878
TOTAL PRODUITS	4 147 137	3 889 400	3 405 452	741 685	257 737



4. Arrêté des comptes 2023

Des produits pour un total de 4 147 K€ supérieurs aux prévisions de 6,6 %, composés à 91 % de ressources internes et à 9 % de subventions, incluant principalement, par rapport au budget avec un impact de + 257 737 €, dont :

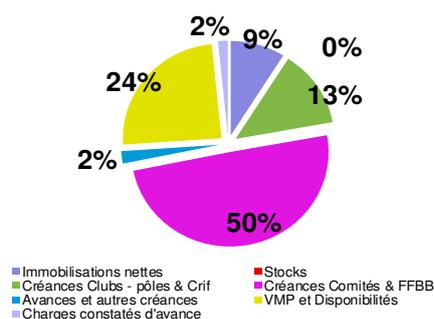
- + 107 K€ sur les produits de licence et d'affiliation en lien direct avec l'augmentation des licenciés et des mutations non prévue ;
- - 16 K€ de subventions provenant du bonus FFBB non connu (-20 K€), des PSE (-10 K€) associées à aux opérations Job Dating (10 K€) & apprentissage (4 K€) en hausse et non budgétés ;
- + 158 K€ sur les produits d'activités (engagements-ristournes, pénalités-frais de dossier, ventes, stages, camps ...) conséquence de la hausse des manquements (+24 K€), du nombre de candidats en formation plus élevé et des formations gratuites financées ;
- + 9 K€ de produits financiers non budgétés.

Des produits pour un total de 4 147 K€ supérieurs de 21,8% par rapport au réalisé 2022 composés à 91% de ressources internes et à 9% de subventions, incluant principalement, par rapport au réalisé de 2022 avec un impact de + 741 685 € dont :

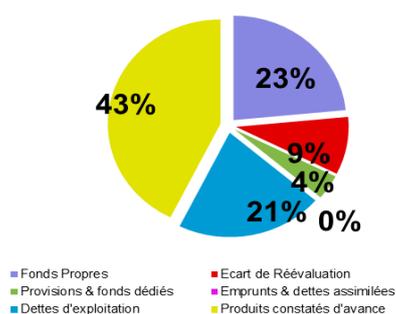
- + 684 K€ pour les produits liés aux compétitions (licences – engagements – pénalités avec une marge Nette licences en hausse de 253 K€ répartie entre un effet volume de + 146 K€ dont + 54 K€ pour les mutations et un effet prix de + 107 K€ ;
- + 122 K€ sur les produits des actions (stages, camps, refacturations) en lien avec la hausse du volume des formations en 2023 (nombre de candidats & formations gratuites financées par les OPCO) ;
- + 16 K€ pour les produits concernant les manquements ;
- - 21 K€ de subventions sur la FFBB (- 24 K€), les PSE (- 10 K€), les services civiques (-3 K€) associées à des nouvelles subventions (+16 K€) Job Dating et apprentissage ;
- 59 K€ en reprises de provision concernant la provision sur engagement de retraite (personnel ayant quitté la ligue) pour 22 K€, des fonds dédiés au FART pour la mutualisation des Ados ou les PSE de 37 K€ effectués en 2022 et non reconduits en 2023.

5. Les comptes annuels 2023 : le bilan

BILAN ACTIF	2023	2022
Immobilisations nettes	324 083	315 281
Stocks	0	0
Créances Clubs - pôles & Crif	479 550	344 556
Créances Comités & FFBB	1 801 267	1 361 253
Avances et autres créances	76 436	31 131
VMP et Disponibilités	887 846	992 885
Charges constatés d'avance	58 001	45 958
TOTAL ACTIF	3 627 183	3 091 064



BILAN PASSIF	2023	2022
Fonds Propres	851 373	532 469
Ecart de Réévaluation	324 009	324 009
Provisions & fonds dédiés	139 204	131 132
Emprunts & dettes assimilées		0
Dettes d'exploitation	764 805	955 593
Produits constatés d'avance	1 547 792	1 147 861
TOTAL PASSIF	3 627 183	3 091 064



La situation financière de la LIFBB se caractérise sur l'exercice 2023 par :

- des investissements limités sur l'exercice pour un total de 27,5 K€ comprenant des travaux d'aménagement (10,1 K€) et divers matériels informatique et bureautique (17,4 K€) ;
- une absence d'endettement ;
- une trésorerie qui s'élève à 887 846 € au 31 décembre 2023 contre 992 885 € au 31 décembre 2022, en baisse entre les deux positions, suite aux paiements des licences ou caisse de péréquation plus importants en fin d'année ;
- des fonds propres qui totalisent 1 175 382 € incluant l'écart de réévaluation (324 009 €) et le résultat de l'exercice bénéficiaire de 318 903 € ;
- la capacité d'autofinancement, ressource générée par l'activité de la ligue, enregistre une variation positive de 292 154 € sur cet exercice, compte tenu du résultat de l'exercice hors impact des variations de charges calculées (amortissements et reprises de provisions) ;
- le fonds de roulement constitué par la ligue lui assure en moyenne 5 mois de trésorerie pour assurer son fonctionnement.
- la part des ressources affectées à des projets définis et non utilisée au 31 décembre 2023 représente un encours total inscrit au passif du bilan de 80 554 €, dont les fonds dédiés à la pérennisation des emplois tels que CTS (34 K€) ainsi que les fonds d'aide au financement des deux ADO jusqu'en 2024 (46 K€) ;
- les provisions constituées pour indemnités de départ à la retraite qui seraient à verser lors des départs de nos salariés (59 K€) en hausse de 8 K€ consécutive à la variation du taux d'actualisation au 31 décembre 2023.

6. Application du règlement ANC 2018-06 sur la présentation des comptes

Comptabilisation du bénévolat :

En application du règlement ANC n° 2018-06 (article 431-10), les contributions volontaires en nature correspondant aux temps consacrés par les bénévoles aux différentes actions, commissions, pôles et projets de la ligue par les membres, élus et présidents de comités ont fait l'objet d'un recensement, d'une valorisation et d'une comptabilisation, compte tenu de leur importance.

Le taux horaire de valorisation retenu correspond au salaire minimum conventionnel (SMC des groupes 3, 4, 6 et 8) en fonction du niveau de responsabilité des personnes augmenté d'un taux moyen de charges de 45 %.

Le montant des contributions a été comptabilisé, au débit et au crédit, au pied du compte de résultat, dans la rubrique « Contributions volontaires en nature » pour une valeur économique de 195 234 € (pour 7 805 heures) sur l'exercice 2023, contre 161 605 € (7 032 heures) en 2022.

8. Au titre de l'assemblée générale ordinaire

1. Troisième résolution : approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

Lecture du rapport moral par la secrétaire générale sur les activités et la situation de l'association pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023,

Lecture du rapport financier par la trésorière générale sur les comptes dudit exercice,

Et, lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve dans toutes leurs parties, lesdits rapports, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le bureau sur délégation du Comité Directeur au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Comité Directeur.

Elle donne quitus à Madame Chantal DEVILLARD, trésorière générale, pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

VOTE : résolution adoptée.

2. Quatrième résolution : affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale constate un résultat excédentaire de l'exercice s'élevant à 318 903,34 € et décide de l'affecter ainsi qu'il suit : 318 903,34 € au compte « Report à nouveau » créditeur.

VOTE : résolution adoptée.

3. Cinquième résolution : conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

VOTE : résolution adoptée.

4. Sixième résolution : adoption du budget de l'exercice 2024

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 arrêté à la somme de 4 508 000 € par le comité directeur.

VOTE : résolution adoptée.

9. Au titre de l'assemblée générale électorale1. Septième résolution : élection du président de la ligue Ile-de-France de basket-ball

Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'élire Thierry DUDIT, président de la LIFBB, pour la durée de l'olympiade 2024/2028.

VOTE : résolution adoptée.

2. Huitième résolution : formalités assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités et publications nécessaires.

VOTE : résolution adoptée.

3. Récompenses

LETTRE DE FELICITATION	MEDAILLES DE BRONZE
NOM	NOM
Alain Reillier	Romuald Menard Charles Tournier

MEDAILLES D'ARGENT FFBB	MEDAILLES D'OR FFBB
NOM	NOM
Christophe Daniel	Didier LEUJEUNE

4. Académie régionale 2024**PROMOTION Pierre BUTEAU**

- Fabrice CANET : Collège personnalités
- Denise DEVILLARD Collège personnalités
- Chantal DEVILLARD Collège personnalités
- Martine DEVILLARD Collège personnalités
- Joelle SEGAUD LE MAIR Collège personnalités
- Henri VILLENEUVE Collège personnalités
- Christian GARNIER Collège joueurs/joueuses
- Joseph BISSANG Collège officiel
- Michel LONGUET Collège techniciens/techniciennes
- CS MEAUX BASKET FAUTEUIL Clubs – équipes

Le président, Monsieur Thierry DUDIT, clôture l'assemblée générale à 13h15.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET